



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/49/L.45/Add.1
20 décembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 37 e) de l'ordre du jour

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DES
SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE FOURNIS PAR L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES, Y COMPRIS L'ASSISTANCE HUMANITAIRE SPÉCIALE :
ASSISTANCE INTERNATIONALE D'URGENCE POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA
PAIX ET DE LA NORMALITÉ EN AFGHANISTAN ET POUR LA RECONSTRUCTION
DE CE PAYS DÉVASTÉ PAR LA GUERRE

Afghanistan, Allemagne, Arabie saoudite, Autriche, Belgique,
Danemark, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande,
France, Irlande, Japon, Luxembourg, Norvège, Ouzbékistan,
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède,
et Turquie : projet de résolution

Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement
de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la
reconstruction de ce pays dévasté par la guerre

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Albanie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Brunéi Darussalam, Chine,
Costa Rica, Égypte, Espagne, Géorgie, Grèce, Honduras, Inde, Iran
(République islamique d'), Italie, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie,
Malaisie, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Portugal, République de
Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovénie,
Tadjikistan, Togo, Tunisie, Turkménistan et Yémen
